# Monique, 80 ans (Hérault) A propos du Mediator

On a découvert en 2000 que j'étais atteinte d'une double valvulopathie et d'une ischémie cardiaques. Je suis pratiquement invalide.

## La réponse de l'AFD

Vous êtes atteinte de valvulopathie et régulièrement suivie. Nous vous conseillons de rassembler toutes les pièces possibles (ordonnances, résultats des examens). Seule une étude de votre dossier médical peut permettre de déterminer si les complications que vous rencontrez sont directement imputables au Mediator.